



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accueil des scientifiques étrangers

Question au Gouvernement n° 454

Texte de la question

ACCUEIL DES SCIENTIFIQUES ÉTRANGERS

Mme la présidente . La parole est à M. Édouard Bénard.

M. Édouard Bénard . Aux États-Unis, l'accession à la présidence de Donald Trump et la nomination d'Elon Musk à la tête du département de l'efficacité gouvernementale menacent très sérieusement l'avenir de la recherche scientifique et des libertés académiques.

Ce nouveau maccarthysme prend la forme d'un autodafé numérique : les informations scientifiques sur les inégalités sociales, la santé, la biodiversité ou les études de genre sont censurées. Des pages web ont été supprimées, des scientifiques de renom licenciés, des collaborations internationales interdites et des agences scientifiques remises en question. La nouvelle administration américaine s'attaque aux libertés académiques et scientifiques en menant une offensive obscurantiste sans précédent.

L'internationale réactionnaire qui surgit méprise la raison car le but de la science est la recherche de la vérité. Dire la vérité est toujours révolutionnaire ! (*Mme Mathilde Feld et M. Stéphane Peu applaudissent.*)

Les événements américains sont une ultime alerte, qui doit nous pousser à considérer l'état de nos investissements dans la recherche. La communauté scientifique se mobilise pour défendre le rôle des sciences, moteur d'émancipation et de progrès social, et pour renforcer la culture scientifique au sein de la société. Le 7 mars, des actions seront menées sur tout le territoire, dans toutes les villes universitaires.

Le préambule de la Constitution de 1946 dispose ceci : « Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République. » La communauté scientifique nous regarde. En ces temps où l'indifférence et le repli sur soi se généralisent, nous devons être au rendez-vous de l'histoire et faire preuve de solidarité internationale. Madame la ministre de l'éducation nationale, ma question est simple : la France restera-t-elle fidèle à l'héritage des Lumières en offrant l'asile aux membres de la communauté scientifique vilipendés outre-Atlantique ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR. - M. Charles Sitzenstuhl applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Philippe Baptiste, ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche . Ces dernières semaines, l'administration Trump a en effet pris des positions contraires au consensus scientifique, notamment dans les domaines du climat, de la biodiversité et de la santé, ce qui a suscité un émoi considérable au sein de la communauté scientifique. Des coupes budgétaires ont par ailleurs été annoncées et de grands programmes internationaux seront retardés, voire supprimés. Ainsi, la date de la désorbitation de la station spatiale

internationale a été avancée, décision annoncée de façon presque unilatérale par Elon Musk.

Nous recevons des sollicitations innombrables dans des domaines très variés, allant des sciences humaines et sociales à l'ingénierie, en passant par l'intelligence artificielle. Comme l'ensemble de mes collègues européens, je crois à une recherche libre en parallèle de la recherche appliquée, qui est plus dirigée. Cette recherche doit être menée par la communauté scientifique, et jouir de libertés fondamentales, les libertés académiques et démocratiques.

M. Stéphane Peu . Alors accueillons-les !

M. Philippe Baptiste, *ministre* . Les dispositifs pour accueillir les scientifiques internationaux existent déjà– je pense aux contrats de chaire junior et senior. Il faut les renforcer et agir pour augmenter la part des scientifiques américains qui voudraient nous rejoindre. Cette discussion doit aussi avoir lieu au niveau européen ; vous pouvez compter sur moi pour relayer cette discussion au sein de l'Union européenne.

M. Stéphane Peu . Et au niveau français ?

Données clés

Auteur : [M. Édouard Bénard](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 454

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche (MD)

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche (MD)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mars 2025